



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3LP120002038

Dénomination nationale : Protection de l'environnement

Spécialité : Procédés de traitement et de valorisation des rejets

Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des techniciens capables de proposer des systèmes de traitement et de valorisation de différents types de rejets concernés, et de suivre et optimiser le fonctionnement de ces installations. Les métiers visés sont : responsable d'exploitation de centre de stockage de déchets industriels, chargé d'exploitation d'unités d'incinération ou de détoxification, cadre technique chargé de l'environnement dans une entreprise, conseiller technique en bureau d'étude et cabinets de consultants.

Cette formation, ouverte en 2006, est dispensée en alternance sur le site de Pontivy et est portée par l'IUT de Lorient. Cette spécialité s'intègre dans l'offre de formation comme un complément de compétences et une spécialisation pour les étudiants titulaires du DUT « GCGP » ou « HSE », ou comme une issue professionnalisante aux étudiants de la licence « Chimie et biologie - Environnement ». Cette licence professionnelle « Procédés de traitement et de valorisation des rejets » est actuellement la seule formation de ce type à l'ouest d'une ligne Angers-Caen relevant de la dénomination « Protection de l'environnement ».

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	11
Taux de réussite	92 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	37 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquêtes internes en décembre 2009)	50 - 80 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité dans le domaine du traitement des rejets, de l'environnement et du développement durable est d'actualité. C'est un secteur porteur en termes d'emploi, mais les attentes sont très vite fluctuantes.

Son attractivité dans le public DUT et BTS est indéniable au vu du taux de pression (candidats/capacité d'accueil) voisin de 4 %, mais reste insuffisante parmi les étudiants de L2, malgré les passerelles mises en place dans les parcours licences et les modules de remise à niveau proposés par la formation.



Les résultats de l'insertion professionnelle au travers des enquêtes internes restent en dessous des attentes d'une formation en apprentissage, même s'il convient de modérer cette conclusion étant donnée la conjoncture économique. Le taux de diplômés en recherche d'emploi pour l'année 2009 est très important et tend à démontrer que la spécialité ne conduit pas à des embauches immédiates. Pour les diplômés en emploi, les postes occupés sont en adéquation avec le profil visé par la formation.

La licence professionnelle n'a pas établi de partenariat officiel mais a su s'entourer de nombreux professionnels d'entreprises du secteur agro-alimentaire et des cosmétiques de la région, des collectivités territoriales, des sociétés de conseils et d'ingénierie, ainsi que de professionnels institutionnels (Direction départementale des territoires et de la mer, Chambre d'agriculture et Conseil Général). Les professionnels sont impliqués dans la formation au travers de l'apprentissage, au travers d'enseignements (à hauteur de 37 % du volume horaire des enseignements) et en participant au conseil de perfectionnement.

Ce conseil se réunit deux fois par an. Il veille à la bonne adéquation de la licence aux besoins du marché et optimise la formation dans le respect de la maquette.

Le dossier de l'auto-évaluation est de bonne qualité et parfois, mieux renseigné que le dossier lui-même.

- Points forts :
 - Le bon taux de réussite.
 - La forte implication des professionnels.
 - La formation en apprentissage.

- Points faibles :
 - Pas d'inscrits issus de L2.
 - Une insertion professionnelle en baisse.
 - Pas de partenariat ou de convention avec les branches professionnelles.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'analyse de l'insertion professionnelle doit être approfondie et permettre de donner des réponses sur l'avenir de la spécialité. Il peut être judicieux de mettre en place une politique de communication pour intéresser des entreprises et des étudiants au-delà du bassin de recrutement de la Bretagne.

Il est souhaitable d'impliquer les branches professionnelles à travers des partenariats qui permettraient de fidéliser les collaborations et contribueraient à un meilleur rayonnement de la formation.

Il faut poursuivre les actions menées pour améliorer l'attractivité auprès des publics L2. L'hétérogénéité des publics est source d'échanges de compétences.